

## **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2007 à 19 heures**

Salle de l'Omnisport du 1<sup>er</sup> Etage au Tennis club

**Etaient présents :** le Président Félix Debrune, le vice-Président Pascal PAQUEZ, le trésorier Steven RIMBAULT, Régis MAILLET, René FLASQUE, Marie Jo PETIT ;  
Secrétaire de séance : Lucette FICHEUX.

**Etait absent excusé :** le secrétaire Alain DUHAMEL,

Selon l'Ordre du jour suivant:

- Organisation de la galette.
- La grille
- Position du club sur la réunification
- Organisation des différents déplacements de début d'année.
- Divers

### **1/ organisation de la galette :**

■ En cette période de Noël et pour que les jeunes enfants se retrouvent en début d'année, le club organise la galette des rois le mercredi 9 janvier 2008, à 16 heures pour les plus jeunes et à 18h 30 pour les autres catégories, selon le même mode organisationnel que l'année dernière ; Eau et coca seront servis pour les enfants, cidre pour les adultes.

■ Parallèlement, des grilles sont distribuées à tout le monde, pour faire rentrer de l'argent dans les caisses du club . L'année dernière la vente d'une soixantaine de grilles a permis au club d'obtenir un excédent de 710€. Cette année 162 grilles sont lancées, avec une espérance de recette plus importante.

■ pour les évènements de Noël des prochaines années, le CA doit réfléchir à d'autres idées comme par ex :

→ faire un arbre de Noël plutôt que la galette des rois en janvier ;

→ prévoir la vente de cartes de Noël ou de calendriers de poche au lieu de faire des grilles ;

Peu importe l'évènement, pourvu qu'il plaise aux enfants, et qu'il soit l'occasion de provoquer une rentrée d'argent dans les caisses du club ;

Rappelons que les bénéfices des grilles sont entièrement réservés aux jeunes (organisation de la galette des rois, sortie à l'Aqualud pour plus de 50 jeunes la saison dernière)

### **2/ salon des activités sportives au palais de l'Europe**

Ce salon a lieu les 12 et 13 janvier prochains. Il faut des bénévoles pour tenir le stand. Or le Week end est chargé en compétition et déplacement (championnats départementaux à AVION et Régionaux en salle) ;

C'est pourquoi le CA va devoir faire appel à toutes les bonnes volontés.  
D'ores et déjà : Marie-Jo Petit et Lucette Ficheux sont volontaires pour être présents le dimanche après midi.

### **3/ organisations de compétitions jeunes :**

Les 20 janvier 2008 et 17 février 2008 au matin, le club organisera pour l'éveil athlétique jusqu'aux benjamins, les journées qualificatives pour les départementaux, dans la salle des tennis couverts.

Les parents, athlètes officiels et bénévoles seront les bienvenus pour aider le club dans l'organisation, l'accueil, la buvette éventuellement, le secrétariat etc.

### **4/ l'encadrement de l'école d'athlétisme :**

Le club dénombre plus de 200 licenciés. Tous les mercredis, en moyenne 120 enfants foulent la piste d'athlétisme dans divers ateliers, encadrés au total par 11 éducateurs ;

Le CA doit réfléchir à la relève du groupe des éducateurs qui seront amenés à quitter le Touquet, l'année prochaine et les années à venir, pour des raisons de scolarité ou professionnelle.

L'ACTA doit se mettre à la recherche d'éducateurs.

Le CA décide de reconduire pour les éducateurs et entraîneurs, les bons d'achats et chèques selon les mêmes valeurs que pour la saison 2006/2007, en remerciement des services rendus durant toute l'année auprès des enfants et athlètes.

La seule petite difficulté sera de faire un versement début 2008 (dans l'attente du vote de la subvention 2008 à la fin mars et de son versement à la mi-mai), compte tenu des nombreux déplacements effectués et à faire pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008, qui ponctionnent énormément sur le budget.

### **5/ positionnement sur la réunification TAC/ACTA**

Le CA décide d'envoyer à tous les membres du conseil municipal une lettre d'information, accompagnée d'un livret simple et concis sur la structure ACTA, afin de porter à leur connaissance le ressenti du comité à propos de la volonté de réunification brusquement imposée par M. le Maire.

Le CA décide également qu'en cas d'insistance trop forte et d'ingérence du maire dans notre association, un courrier pourra être envoyé à la sous préfète et à la direction départementale de la jeunesse et des sports pour les informer.

**Il est 20heures 45. la séance est levée – Bon Noël à tous et Bonne Année !**